

LISTE DES INDICATEURS DE CADRAGE DU PROGRAMME DE QUALITÉ ET D'EFFICIENCE « ACCIDENTS DU TRAVAIL ET MALADIES PROFESSIONNELLES »

Partie I - Données de cadrage	Producteurs techniques	Page
1 - Evolution et répartition des prestations d'AT-MP versées par régime	DSS	14
2 - Répartition et évolution du nombre d'accidents du travail, de maladies professionnelles, d'accidents du trajet reconnus par la CNAMTS * répartition de l'ensemble des sinistres survenus en 2010, et évolution depuis 2002 * répartition des sinistres avec arrêt reconnus en 2010, et évolution depuis 2002	CNAMTS / DSS	16 18
3 - Répartition des AT-MP par secteur d'activité au regard des effectifs de salariés affiliés au régime général dans ces secteurs * répartition des accidents du travail avec arrêt par secteur d'activité et évolution du taux d'accidents du travail avec arrêt de 2000 à 2010, par secteur * répartition des accidents de trajet avec arrêt par secteur d'activité et évolution du taux d'accidents de trajet avec arrêt de 2000 à 2010, par secteur * répartition des maladies professionnelles avec arrêt par secteur d'activité et évolution du taux de maladies professionnelles avec arrêt de 2000 à 2010, par secteur	CNAMTS / DSS	20 22 24
4 - Évolution et structure des dépenses d'AT-MP servies par la CNAMTS	CNAMTS / DSS	26
5 - Structure, par âge, des nouveaux bénéficiaires des prestations AT-MP	CNAMTS / DSS	28
6 - Niveaux moyens des flux de rentes et de capitaux d'AT-MP servis par la CNAMTS par bénéficiaire	CNAMTS / DSS	30
7 - Nombre et ventilation par pathologie des maladies professionnelles indemnisées par les Caisses primaires d'assurance maladie	CNAMTS / DSS	32
8 - Nombre de victimes indemnisées par le Fonds d'indemnisation des victimes de l'amiante (FIVA) et/ou par le Fonds de cessation anticipée d'activité des travailleurs de l'amiante (FCAATA), et montants moyens versés * nombre de victimes indemnisées par le FIVA et montants moyens versés * nombre de personnes admises en préretraite FCAATA et montants moyens de l'ACAATA	DSS	34 36
9 - Part des contributions de la branche AT-MP consacrée à l'indemnisation des victimes de l'amiante (tableaux 30, 30 bis et dotations aux fonds FIVA et FCAATA) rapportée à l'ensemble des dépenses de la branche	CNAMTS / DSS	38
10 - Répartition des salariés et du nombre d'accidents avec arrêt en fonction du mode de tarification (individuelle / mixte / collective)	CNAMTS / DSS	40

**LISTE DES OBJECTIFS ET INDICATEURS
DU PROGRAMME DE QUALITÉ ET D'EFFICIENCE
« ACCIDENTS DU TRAVAIL ET MALADIES PROFESSIONNELLES »**

Partie II - Objectifs / résultats		Cibles	Producteurs techniques	Responsables administratifs portant les politiques à titre principal	Page	
Objectif	Indicateur					
1 - Réduire la fréquence et la gravité des accidents du travail, des accidents du trajet et des maladies professionnelles grâce à la prévention	Fréquence et gravité des AT-MP					
		1-1 - Indice de fréquence des accidents du travail et des maladies professionnelles * indice de fréquence des AT-MP - avec arrêt de travail - avec incapacité permanente * indice de fréquence des accidents du travail avec arrêt de travail de plus de 3 jours	*Limitation *Objectif européen 2012 -25 % par rapport à 2007	CNAMTS / DSS	CNAMTS	44
					46	
		1-2 - Indice de fréquence des accidents du travail dans les secteurs à plus fort risque	Diminution	CNAMTS / DSS	CNAMTS	48
		1-3 - Indice de gravité des accidents du travail et des maladies professionnelles * nombre de journées de travail perdues en raison d'un accident du travail pour 1 000 heures travaillées * taux moyen d'une incapacité partielle permanente pour les AT, les MP et les accidents de trajet ayant donné lieu à une incapacité permanente * indice de fréquence des accidents du travail ayant entraîné un décès	*Diminution *Diminution *Objectif européen 2012 -25 % par rapport à 2007	CNAMTS / DSS	CNAMTS	49
					50	
					51	
	Efficacité des contrôles					
		1-4 – Visites de contrôle de l'inspection du travail et de prévention de l'assurance maladie * évolution du nombre de visites d'inspection sur la conformité des démarches d'évaluation des risques dans les entreprises * évolution du nombre de visites de prévention de l'assurance maladie		DGT DRP	DGT/CNAMTS	53
					54	
	1-5 - Efficacité des actions de prévention menées par la CNAMTS * évaluation des actions d'information et/ou de communication à visée préventive * évaluation de l'impact du Plan national d'actions coordonnées	* Impact le plus élevé possible * Atteinte des objectifs du PNAC	CNAMTS	CNAMTS	55	
				56		

Partie II - Objectifs / résultats		Cibles	Producteurs techniques	Responsables administratifs portant les politiques à titre principal	Page
Objectif	Indicateur				
1 - Réduire la fréquence et la gravité des accidents du travail, des accidents du trajet et des maladies professionnelles grâce à la prévention	Efficacité de la tarification				
	1-6 - Evolution comparée des taux de cotisation AT-MP et de la sinistralité des entreprises		CNAMTS / DSS	DSS	58
2 - Améliorer la reconnaissance des AT-MP et l'équité de la réparation	Reconnaissance des AT-MP				
	2-1 - Évolution de la reconnaissance des maladies professionnelles par des voies non standard * évolution des reconnaissances de maladies professionnelles par les CRRMP au titre des tableaux (alinéa 3) * évolution des reconnaissances de maladies professionnelles par les CRRMP hors tableaux (alinéa 4)	Repérage de maladies professionnelles non reconnues par la voie standard	CNAMTS / DSS	CNAMTS	59
	Equité de la réparation				
	2-2 - Hétérogénéité des taux de reconnaissance des accidents du travail et des maladies professionnelles entre Caisses primaires d'assurance maladie * hétérogénéité pour les accidents du travail et les accidents de trajet * hétérogénéité pour les maladies professionnelles	Réduction de la dispersion	CNAMTS / DSS	CNAMTS	62
					63
3 - Garantir la viabilité financière de la branche	Soutenabilité financière				
	3-1 - Taux d'adéquation des dépenses avec les recettes de la CNAMTS AT-MP	Equilibre	DSS	DSS	64
	3-2 - Part du taux de cotisation AT-MP non liée à la sinistralité propre des entreprises	Pas d'augmentation	CNAMTS / DSS	DSS	66
	Limitation des débours indus				
3-3 - Montants récupérés dans le cadre des procédures de recours contre tiers	Augmentation	DSS	CNAMTS	68	